

Naves infos

n°107

Septembre
2020

NOTRE HISTOIRE
À la croisée des
chemins P4

PAR ICI
Vie des entreprises
P7

DOSSIER
Une rentrée sereine
P10

INFOS PRATIQUES
Démocratie participative,
mode d'emploi P16

AGENDA

Jusqu'au 15 Novembre Exposition

Tintignac, 2000 ans et 1 jour

Les objets restaurés de Tintignac sont exposés au Musée du président Jacques CHIRAC à Sarran. **Visite de l'exposition Tintignac**

La commune affrète un bus pour amener gratuitement les habitants de Naves visiter l'exposition à Sarran.

- lundi 5 octobre à 14h30
- mercredi 7 octobre à 10h30

Inscrivez-vous auprès de la mairie. Le nombre est limité à 2 x 20 personnes par date

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Foire aux vins et de l'artisanat de 16h à 21h, le samedi et de 9h à 18h le dimanche à la salle polyvalente

Dimanche 27 septembre Elections sénatoriales au Tribunal de Tulle

Match de rugby à Lagraulière. NSL RUGBY contre RC VERNEILLAIS

Lundi 28 septembre Conseil Communautaire À 18h à la salle de l'Auzelou à Tulle

Vendredi 2 octobre ENEDIS, Compteur Linky de 13h30 à 18h, salle St-Martial

Conseil Municipal à 18h à la salle du Conseil Municipal

Samedi 17 Octobre Portes ouvertes sur la Démocratie participative de 14h à 18h, salle du Pré Bourru. Venez rencontrer les élus de chaque commission participative et choisissez de participer à l'une d'elles (voir page 16)

Dimanche 18 octobre Match de rugby à Naves. NSL RUGBY contre URC AUVEZERE

Mercredi 11 novembre Rando des feuilles mortes Parcours de marche, de VTT Rdv à la salle polyvalente à partir de 7h30

Vendredi 20 novembre Lecture spectacle À 18h30, salle des St-Martial : Rencontres et Dédicaces propose une lecture-spectacle par le Bottom Théâtre « Enfances Gary / Ajar »

Dimanche 22 novembre Match de rugby à Naves, NSL Rugby contre RC Daglais au stade à Naves

Vendredi 11 décembre Concours de belote Organisé par la société de chasse à la salle du Pré Bourru

Permanence des élus en mairie

Tous les lundis Michel Mercx, adjoint aux affaires scolaires.

Les samedis de 9h30 à 11h30 régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

Et sur rendez-vous, Fabienne Latour-Leyrat, Anne-Marie Brunerie, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

Permanence de l'assistante sociale Uniquement sur RDV

Naves infos N°107
Septembre 2020
Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville,
19460 Naves
Directeur de la publication : Hervé Longy
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat
Crédit photos : Daniel Gutiez, les associations, Mairie de Naves
Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Les imprimeurs corréziens
1200 exemplaires

Vos adresses utiles

Mairie

Tel : 05 55 26 60 16
mairiedenaves@gmail.com
www.naves19.fr
Facebook/naves19

Horaires d'ouverture avant le 1^{er} octobre

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, Mardi : 8h30-12h, Samedi : de 9h à 12h

à partir du 1^{er} octobre

Lundi – mercredi – jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv, Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30.
Samedi 9h à 12h

Agence postale communale

Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; Mardi et Mercredi 9h à 12h ; Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 9h30 à 11h30

Médiathèque

Tel : 05 55 26 14 01
mediathequedenaves@gmail.com
facebook.com/Médiathèque-de-Naves

Horaires d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ; Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Déchetterie

La Coutausse
Téléphone : 05 55 27 86 74
mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr

Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h. Fermée le mardi

Pour réserver une salle, contactez la mairie.

Salle du Pré Bourru (500 places)
Salle des St-Martial (180 places)
Toute réservation implique l'application stricte du protocole sanitaire COVID-19.

ÉDITO



Chères concitoyennes, chers concitoyens

Le 28 juin, avec un taux de participation (76.7%) qui a une nouvelle fois fait honneur à notre commune, vous avez accordé votre confiance à notre liste N.A.V.E.S pour un projet solidaire et durable. Nous vous remercions chaleureusement.

Le temps de la campagne a passé, c'est maintenant que tout commence ! Depuis deux mois, notre équipe s'est mise au travail pour construire et réussir, avec vous, un projet où solidarité et écologie ne restent pas de vains mots.

D'ores et déjà, des changements apparaissent. Le premier concerne la communication, avec un Naves Infos revisité mettant en exergue des entreprises, des villages, mais aussi donnant un espace de parole à l'opposition. Vous découvrirez 16 pages dans ce Naves Infos, dont 5 illustrent le dynamisme des associations. Le site internet est lui aussi en pleine mutation avec un hébergement Tulle Agglo. Certains ont peut-être déjà installé, l'application gratuite Panneau Pocket qui vous permet d'être au plus proche de votre mairie.

Le second concerne l'école. La garderie se situe sur un même niveau, une aide aux devoirs est mise en place. Conformément à nos engagements de campagne, à la cantine les enfants mangent des produits issus de nos territoires dont des légumes de producteurs de notre commune, de la viande corrézienne et biologique. Sur le mois de septembre, nous sommes à plus de 50% d'approvisionnement issu d'agriculture locale contre moins de 2% auparavant.

Deuxième commune de l'agglo, Naves joue à nouveau un rôle constructif. Concrètement, Fabienne Latour Leyrat assure la vice-présidence en charge de la petite enfance, de la jeunesse et du sport.

Enfin, nous avons adopté un mode de fonctionnement innovant et participatif qui repose sur deux piliers : la collégialité au sein de l'équipe municipale et la participation des habitants. Vous êtes et vous serez sollicités pour participer activement à des groupes thématiques que vous découvrirez en parcourant ce Naves Infos.

Bonne lecture, Hervé Longy

Coup d'oeil dans le rétro



5000 masques pour les Navarois

Dans le cadre de l'opération de Tulle Agglo visant à fournir des masques à l'ensemble des habitants, la commune de Naves a reçu 10 cartons de tissu biodégradable, lavable et réutilisable fabriqué en France par les Tissages de Charlieu (Département de la Loire).

Devant la tâche immense de transformer ces mètres de tissus en masques, il a fallu trouver une solution. La municipalité s'est rapprochée de l'association le Chas Doré qui anime régulièrement des ateliers de patchwork et de tableaux de sable coloré en lui demandant de participer à cette transformation. Les membres de l'association ont, sans hésiter, répondu à la demande de découper et d'ajouter 5000 barrettes aux masques. En plein mois d'août, c'est dans la bonne humeur que les membres de l'association et l'équipe municipale se sont réunis 5 demi-journées pour préparer les masques.



Cette année particulière a montré que les marchés festifs de producteurs de pays sont avant tout des lieux où il est possible de faire ses courses localement (légumes, fruits, fromages, viandes et pains). Il faut aussi remercier les bénévoles qui se sont mobilisés pour que les marchés animent les soirées des mercredis de l'été !

Vos élus

Le Maire et les adjoints



Hervé Longy



Fabienne Latour-Leyrat



Michel Merckx



Anne-Marie Brunerie



Gérard Capel



Geneviève Seignolles

Hervé Longy, maire et conseiller communautaire à Tulle Agglo ;
Fabienne Latour-Leyrat, 1^{ère} adjointe déléguée aux affaires générales, finances, ressources humaines, vie associative, vie des villages et des quartiers. Vice-Présidente de Tulle Agglo en charge de la petite enfance, de la jeunesse et du sport ;
Michel Merckx, 2^{ème} adjoint délégué aux affaires scolaires et à la jeunesse ;
Anne-Marie Brunerie, 3^{ème} adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé ;
Gérard Capel, 4^{ème} adjoint délégué aux affaires techniques, suivis de travaux, foncier, urbanisme, eau et électrification ;
Geneviève Seignolles, 5^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales, à la lutte contre l'isolement, à la solidarité et au CCAS.

Les 9 Conseillers municipaux délégués



Jean-Bernard Estrade

Patrimoine, Tintignac et Tourisme



Claudine Heiderich

Affaires scolaires et périscolaires



Christiane Arnoult

Petite enfance et centre de loisirs



Karine Malguid Parlange

Associations et solidarité



Fabien Minier

Aménagement numérique



Pierre Jean Pommet

Jeunesse et sport



Géraldine Veytizou

Bâtiments communaux et signalétique



Clément Vernald

Développement durable et environnement



Julia Bedessem

Projets agro-alimentaires

Les Conseillers de l'opposition



Béatrice Ducloux



Michaël Mouton



Nathalie Valette



Christophe Jerretie

Les commissions

Commission des Finances	Commission des travaux	Commission du personnel	Commission des associations	Commission des affaires scolaires et petite enfance	Commission des transitions	Commission des affaires sociales, solidarité, lutte contre l'isolement
Hervé Longy Fabienne Latour-Leyrat Geneviève Seignolles Clément Vernald Claudine Heiderich Jean-Bernard Estrade Christophe Jerretie Michaël Mouton	Hervé Longy Anne-Marie Brunerie Michel Merckx Gérard Capel Fabien Minier Géraldine Veytizou Béatrice Ducloux Michaël Mouton	Hervé Longy Fabienne Latour-Leyrat Michel Merckx Karine Malguid-Parlange Fabien Minier Géraldine Veytizou Christophe Jerretie Michaël Mouton	Hervé Longy Fabienne Latour-Leyrat Karine Malguid-Parlange Géraldine Veytizou Pierre-Jean Pommet Jean-Bernard Estrade Béatrice Ducloux Michaël Mouton	Hervé Longy Michel Merckx Claudine Heiderich Christiane Arnoult Pierre-Jean Pommet Julia Bedessem Béatrice Ducloux Nathalie Valette	Hervé Longy Anne-Marie Brunerie Clément Vernald Fabien Minier Jean-Bernard Estrade Michaël Mouton Nathalie Valette	Hervé Longy Anne-Marie Brunerie Geneviève Seignolles Claudine Heiderich Christiane Arnoult Gérard Capel Karine Malguid-Parlange Jean-Bernard Estrade Béatrice Ducloux Nathalie Valette

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 2 octobre à 18h

Les Services Municipaux

La Mairie de Naves, c'est aussi 25 salariés qui travaillent et oeuvrent au quotidien dans les services techniques, administratif, pour le groupe Scolaire et la médiathèque. Nous avons souhaité, lors de ce premier magazine, vous les présenter.

DGS
Secrétaire de Mairie
 Françoise Valade

Services techniques
Responsable de Service
 Laurent Espinasse

Maintenance des bâtiments communaux, entretien des routes et chemins (adressage, panneaux de signalétique, suivi de chantier) et gestion de l'ensemble des espaces verts communaux

Jérôme Bourdet
 Laurent Lafond
 Cédric Mazerbourg
 Thierry Pasquet
 Jacques Poulain
 Olivier Rivière

Service administratif

L'équipe a en charge plusieurs thématiques : urbanisme, comptabilité, ressources humaines, état civil, accueil, agence postale, recensement, gestion des cimetières communaux et inscriptions sur les listes électorales

Bernard Bassaler
 Sylvie Charbonnel
 Audrey Delaurat
 Christine Froidefond

Service Groupe Scolaire
 Marcel Estrade

Restauration scolaire, ATSEM, accueil périscolaire (garderie et service accueil du mercredi) et entretien des bâtiments communaux

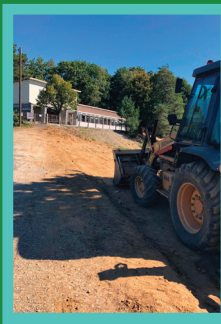
Christine Blanchet
 Louise Blondel
 Sara Blotière
 Laetitia Chancy
 Liliane Chapoux
 Sylvie Laporte
 Sylvie Madelmont
 Béatrice Rousseau
 Agnès Pouch
 Stéphanie Pougetoux

La Médiathèque
 Daniel Gutiez

Luna Charbonnel,
 Service Civique

Petits travaux d'été du service communal

Depuis cet été, les travaux du parking du centre de loisirs, Elan, sont réalisés par les services techniques afin que les parents puissent se garer en toute sécurité. Egalement, afin de pallier les éventuelles nouvelles demandes, une première phase d'agrandissement du columbarium au cimetière de Faugères a été réalisée, en interne. Enfin, le point d'eau a été restauré au cimetière du bourg et un second point d'eau a été créé au Cimetière de Faugères.



Ils procèdent depuis début septembre à la pose des panneaux pour le nouvel adressage.

ATTENTION : suivant l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, les plaques de rues doivent être implantées parallèlement à l'axe de la voie.

Le puits à la croisée des chemins et de l'histoire du bourg

Je suis la vigie du bourg.

Partant de l'église dont je peux admirer le retable lorsque la porte est grande ouverte à l'occasion des cérémonies heureuses ou douloureuses, mariages ou messes d'enterrement.

Vigie, j'ai vu disparaître le cimetière adossé à l'église, cimetière devenu parc communal à l'accès délicat sinon difficile, comme pour se protéger.

Vigie, j'ai relevé la mutation de l'école en groupe scolaire.

Vigie, je regrette l'hymne à la voiture et pour corollaire la minéralisation de la place au centre de laquelle trônaient la fontaine (oui, celle du Carnyx) et la bascule, insigne de l'importance économique du bourg au temps des foires.

Vigie, j'ai relevé les atermoiements et palabres autour du monument aux morts et de la croix. Cette dernière, assise sur son socle de granit et devenue quasi laïque, laïque mais non païenne, a toujours des détracteurs et alimente ainsi des débats passionnés. Le monument aux morts caractérise les difficultés de la collectivité à rendre hommage à ses morts « pour la France » dans des affrontements guerriers que l'histoire ne légitime pas toujours ; le coq, fièrement campé sur ses ergots en haut de l'obélisque, interpelle le passant et l'oblige à la réflexion et au souvenir, « souviens toi de nous, de notre comportement au combat qui, de défaites en victoires, t'a ouvert les portes de la liberté ».

L'emplacement du monument aux morts semble faire aujourd'hui consensus, peut-être parce que sur le chemin du cimetière, le chemin des morts, il rappelle à tous que la vie est un combat. Alors, citoyen de Naves ou promeneur, conduis tes pas vers la Croix du Fraysse.

Tu longes cette majestueuse bâtisse qui abrite le Groupe d'amateurs en géologie de Naves, ou GAGN, œuvre d'un architecte illustre, Anatole de Baudot, qui a aussi dessiné les plans du lycée de Tulle et du théâtre de Tulle, édifices remarquables tant par leur conception que leur réalisation. Sa notoriété lui a également permis d'être distingué pour

l'édification de l'église Saint-Jean de Montmartre. À l'angle de la rue, à main gauche, l'épicerie de Berthe Bar rivalisait avec le drugstore (épicerie, céréales en gros ou en détail, presse, tabac) de Léonie Capy.

Puis tu dépasses l'école (religieuse) de jeunes filles, école qui a résisté longtemps à l'avènement de l'école de la République. Une maison, deux maisons, trois maisons, certaines à l'architecture bourgeoise, les autres modestes, fonctionnelles et entourées de corps de ferme, et te voilà au sommet de cette rue de la Croix du Fraysse. Tu me découvres enfin, vigie devenue vestige d'une période passée qui est déjà de l'histoire. Je suis en effet le puits dit de la Croix du Fraysse, puits modèle car restauré par la municipalité à l'initiative des Chandarers du pays de Naves. Je suis un amer pour marquer le départ du chemin des métaux, prolongement de la voie romaine permettant de rallier Tulle depuis Corrèze. C'est ainsi que j'ai vu défiler des chariots lourdement chargés en provenance des collines de Bar et des Angles, collines excavées pour l'or qu'elles recelaient, et c'est sans doute ce minerai qui a permis de donner un nom au chemin.



Entretien des terrains : rappels et obligations

Vous avez été quelques-uns à vous inquiéter de la persistance de friches près de votre domicile.

Chaque propriétaire se doit de nettoyer son terrain qu'il soit bâti ou non. Il s'agit d'une obligation réglementaire qui vise à éviter les risques d'incendie comme la prolifération des nuisibles ou d'immondices.

La Covid-19 a perturbé la donne. Toutefois l'obligation réglementaire demeure et nul n'est censé ignorer la loi. « Les friches offrent un refuge naturel aux animaux nuisibles, rongeurs, reptiles... Elles peuvent aussi constituer une source de départ d'incendie. D'où cette obligation de ne pas générer de friches.

Cette obligation est prévue par l'article L 2213-25 du

code général des collectivités territoriales, et c'est au maire de la faire respecter.

Il existe aussi un arrêté municipal relatif à l'entretien des terrains situés à proximité des habitations, y compris dans les villages et hameaux et précise qu'il doit être maintenu dans un état de propreté permanent en veillant notamment à la destruction des ronciers, au fauchage régulier des herbes et à l'enlèvement des déchets et immondices.

Et tout particulièrement durant la saison estivale.

Nous vous rappelons en outre que la végétation coupée doit être enlevée et non brûlée sur place et qu'il y a des horaires à respecter si ces travaux génèrent des nuisances sonores.

Un broyeur est à disposition au centre de gestion des déchets (zone de la geneste). Le prêt est gratuit 48h pour les particuliers.

Elle court, elle court la fibre à Naves

Comme l'eau et l'électricité, le très haut débit est devenu une nécessité. Une partie des foyers de notre commune est éligible à la fibre optique. Les autres l'attendent avec impatience. La fibre optique permet de transporter un très grand nombre de données à la vitesse de la lumière et offre donc des débits plus performants que l'ADSL, une navigation sur Internet plus sûre, plus confortable, avec un temps de téléchargement considérablement réduit. Sur le territoire de l'agglomération de Tulle, c'est la société SFR FTTH, filiale d'Altice France, qui est en charge de son déploiement. Les particuliers et les entreprises peuvent souscrire auprès du fournisseur d'accès internet (FAI) de leur choix.

Le raccordement, comment ça marche ?

Une fois que vous êtes abonné, votre opérateur vous contacte pour installer la fibre et une prise optique sur laquelle sera branchée la box chez vous. Cette intervention qui dure de 2 à 4 heures est réalisée par un technicien 4 semaines maximum après l'abonnement, ou un peu plus long dans le cas d'habitat isolé ou de raccordement long. La fibre suit généralement le même chemin que le câble de téléphone cuivre déjà en place :

depuis un poteau ou une façade (en aérien), ou depuis une gaine enterrée. Si vous n'avez pas de câble téléphonique ou que vous ne savez pas exactement par où il passe pour arriver jusque chez vous, dans la mesure du possible, une solution sera proposée par le technicien de raccordement lors de son intervention (réutilisation des appuis aériens ou des fourreaux existants par exemple).

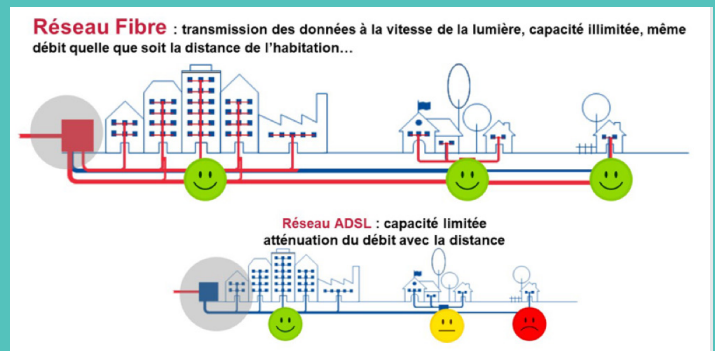
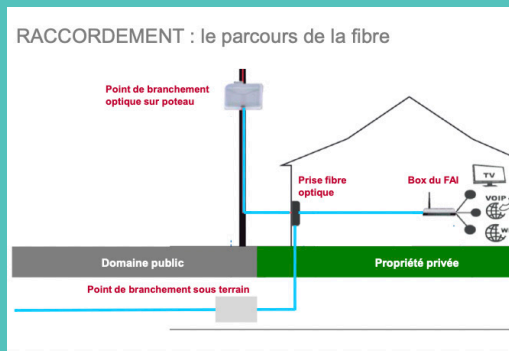
Où est installée la prise optique chez moi ?

La prise optique est installée près d'une prise électrique et souvent à proximité de la télévision. Une fois mise en place, la prise optique ne peut plus être déplacée. Pour les logements construits depuis 2016, elle est installée dans la partie télécom du coffret électrique.

Et à Naves ?

Sur la commune de Naves au total 1600 logements sont à raccorder. 4 Points de mutualisation « armoire de rue » ont été posés par Orange, et près de 900 prises ont été déployées par Orange. 700 restent à construire par SFR.

La municipalité a rendez-vous le 13 octobre avec les responsables de SFR afin de réaliser le bilan des différents travaux en cours et obtenir les délais.



Extinction de l'éclairage public

« L'énergie qui coûte le moins cher, c'est celle que nous ne consommons pas. » Cette maxime est sans doute un des premiers leviers pour diminuer les charges liées à l'électricité des communes. Plus de 50% de la dépense d'électricité est liée à l'éclairage public. L'ADEME montre que 10 minutes d'éclairage inutile 2 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an...

Beaucoup de communes françaises, corréziennes, prennent conscience que la lumière a un coût énergétique, économique et des conséquences sur le vivant notamment sur le déplacement et la reproduction des espèces animales, mais également sur la qualité de vie des humains. Bien entendu, l'enjeu n'est pas de basculer dans le noir complet, mais de lancer une expérimentation sur six mois qui vise

à s'interroger sur la pertinence d'éclairer certains endroits en continu, de redéfinir des périodes d'éclairage plus courtes.

Ce travail débutera en octobre, il sera également accompagné d'un programme annuel de changement de luminaires et de sécurisation des coffrets (en lien avec la fédération départementale d'électrification) car notre commune possède encore trop de luminaires type boule pourvus de lampes à vapeur de mercure dont le Grenelle de l'environnement prévoyait le remplacement depuis plus d'une décennie.



Mallevalle pour le petit bricolage

Depuis le début de l'année Jean-François Mallevalle propose aux habitants de Naves et alentours ses services de petits travaux. « L'usine qui m'employait a fermé ses portes, explique-t-il. Comme il me manquait quelques trimestres de cotisations, je me suis lancé dans l'entrepreneuriat. Je propose des petits travaux extérieurs comme la taille de haies, la tonte, le nettoyage de terrasse en haute pression, etc. Pour l'intérieur, je propose un service d'assistance et de petit bricolage : débarras de garage encombré, pose d'une étagère, remplacement d'un joint de robinet ou d'une ampoule... ».

Bref, Jean-François propose ses compétences pour ces petits travaux du quotidien qui parfois ne sont pas réalisés faute de temps, ou de capacité. « Je travaille beaucoup avec des personnes âgées, explique Jean-François, mais j'interviens aussi chez des personnes en activité qui n'ont pas forcément le temps de tondre leur jardin et qui souhaitent malgré tout pouvoir en profiter !

Tel : 07 86 25 26 67



Aux délices des Jardins d'Alice et Sophie

Créé en 2008, le GAEC associe aujourd'hui Harmonie, Sylvain, Sophie et Pierre qui travaillent au quotidien à produire en circuit court des aliments de qualité. De la vache au veau de lait, en passant par le maraîchage ou encore la fabrication de pain, 30% de leur production est vendue au magasin de la ferme. « Cette idée de jardin est née il y a 10 ans pour reconstituer le jardin que les gens n'ont ni le temps de préparer, ni le temps d'entretenir ». 1200m² de serres froides ont ainsi été installés permettant d'y cueillir les légumes de saison. Mais la logique ne s'arrête pas là ! La ferme vise 100% d'autonomie pour la production destinée au bétail, moissonnée et ensilée sur place, ainsi qu'une irrigation filtrée et alimentée par l'eau de pluie. Depuis cette rentrée, les Jardins d'Alice et Sophie fournissent pour la première fois l'école de Naves. « C'est une action intéressante à laquelle nous avons tout de suite adhéré », explique Pierre.

Pour retrouver leurs produits : à la ferme (La Maison-neuve, 19460 Naves) le vendredi de 15h à 19h ou sur RDV les autres jours et au marché de Tulle le mercredi matin. Tel : 06 88 59 16 75



L'alimentation, première médecine

C'est une bonne nouvelle, Nathalie Baudonnat-Valette s'est installée en tant que Diététicienne Nutritionniste diplômée depuis le début de l'année à la Maison de santé.

Son objectif : que l'alimentation soit la première médecine. Car oui, en s'alimentant bien, on évite certaines pathologies comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires, le surpoids, etc. Pour répondre à cette problématique, Nathalie informe et prévient. « Je ne parle pas de régime, ni de privation mais de rééquilibrage », explique-t-elle. Chaque accompagnement est différent et s'adapte à la personne et son mode de vie.

Nathalie intervient également auprès de différents publics, privés et associatifs : centres de loisirs, écoles, collèges, entreprises, maisons de retraite, elle conseille au niveau de la composition des menus et anime différents ateliers pour éveiller au goût et apprendre à apprécier le contenu des assiettes ; pour prévenir contre la dénutrition... **Rendez-vous au cabinet ou à domicile. Adresse : Maison Médicale 6 Rue de l'Hôtel de Ville 19460 Naves, Tel : 07 84 69 18 31**



Toute la Motoculture à Naves

Créée le 1^{er} janvier 2012, l'entreprise A Naves Motoculture est gérée par Jean-François Bassaler et Sandra Bouthouyrie et elle emploie deux mécaniciens. En plus de la vente de matériel neuf ou d'occasion, de la location et de la réparation, l'entreprise propose des outils d'entretien pour les espaces verts, pour la pelouse, pour le travail de la terre et du bois, ainsi que l'outillage. « Nous ne vendons pas pour vendre, explique Sandra. Nous proposons les produits les mieux adaptés aux besoins locaux dans des gammes reconnues et durables. » L'autre point fort de l'entreprise, c'est le service après-vente : « Les clients peuvent venir avec des machines quel que soit le modèle ou la marque, nous leur proposons systématiquement une réparation ». Une orientation commerciale qui fonctionne parfaitement, puisque l'entreprise attire des clients venant de tout le département, d'Ussel à Brive. Pour répondre à la demande, A Naves Motoculture propose également la vente de granulés de bois en sacs ou palettes, livrés ou non, ici encore à la demande. A Naves Motoculture est donc une entreprise qui, malgré cette période complexe, sait s'adapter pour proposer des outils et des services de qualité !

Adresse : ZA DE SOLEILHAVOUP N°10 - 19460 Naves, site : www.a-naves-motoculture.com, mail : anavesmotoculture@orange.fr, Tel : 05 55 21 93 53. RDV aussi sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram)



Dans chaque numéro, nous présenterons quelques entreprises du territoire.

Rugby : une belle année en perspective

La rentrée, malgré les contraintes sanitaires, s'est déroulée dans la bonne humeur pour les joueurs et dirigeants de NSL. Le NSL Rugby accueille dès 4 ans en section Baby Rugby jusqu'aux seniors. Comme les années précédentes, l'école de Rugby (de 6 à 12 ans) regroupe les clubs de Naves – Lagrauliere et Seilhac. Les moins de 14 ans des 2 clubs s'associent cette année au Club d'Uzerche en raison d'un manque d'effectifs. Quant aux cadets et aux juniors, ils rejoignent Tulle et Argentan au sein du PARC.

« Nous sommes plutôt satisfaits de la rentrée, explique Alain Brette, secrétaire et Cyril Meyrignac, nouveau Président. Les 63 seniors ont repris leurs entraînements la première semaine d'août et l'école de Rugby le 29 août. L'école de rugby est l'une des premières de Corrèze en terme de nombre de licenciés. Pour les seniors, nous sommes descendus de niveau en fin de saison dernière. Cette année, avec l'arrivée de 13 nouveaux joueurs qui pour la plupart sont issus de l'école de Rugby, nous avons beaucoup d'espoir pour remonter en honneur, malgré une réserve à 10 imposée qui forcera nos joueurs à rester mobilisés. Mais la motivation est là et les joueurs, entraînés par Bruno, Quentin, David, Charles et Sylvain sont prêts à relever tous les défis ! »

Retrouvez toutes les infos sur le site internet : www.nslrugby.fr et sur Facebook.

REGIONALE 1 - Championnat Territorial - Poule 2 - Horaire des rencontres : 14 h 00 & 15 h 30						
JOURNEE	DATE	EQUIPE LOCALE	EQUIPE VISITEUSE	STADE	SCORES	
					RESERVE	PREMIERE
Amical	5 septembre 2020	NSL RUGBY	BORT LES ORGUES	BORT - 19h		
Amical	12 septembre 2020	R C LEGE CAP FERRET + BORDEAUX EC	NSL RUGBY	PESSAC - 14 h		
Journée 1 (A)	20 septembre 2020	SAINT CYPRIEN AC	NSL RUGBY		-	-
Journée 2 (A)	27 septembre 2020	NSL RUGBY	R C VERNEILLAIS	LAGRAULIERE	-	-
REPLI	4 octobre 2020					
Journée 3 (A)	11 octobre 2020	S MONTPAZIEROIS	NSL RUGBY		-	-
Journée 4 (A)	18 octobre 2020	NSL RUGBY	U R C AUVEZERE	NAVES	-	-
Journée 5 (A)	25 octobre 2020	LIMOGES EC	NSL RUGBY		-	-
REPLI	1 novembre 2020					
Journée 6 (A)	8 novembre 2020	NSL RUGBY	U S EGLETONNAISE	LAGRAULIERE	-	-
Journée 7 (A)	15 novembre 2020	R C PALAISIEU	NSL RUGBY		-	-
Journée 8 (A)	22 novembre 2020	NSL RUGBY	R C DAGLANAIS	NAVES	-	-
REPLI	29 novembre 2020					
Journée 9 (A)	6 décembre 2020	R C CHAMEYRAT	NSL RUGBY		-	-
Journée 10 (R)	13 décembre 2020	NSL RUGBY	SAINT CYPRIEN AC	LAGRAULIERE	-	-
REPLI	20 décembre 2020					
REPLI	27 décembre 2020					
REPLI	3 janvier 2021					
Journée 11 (R)	10 janvier 2021	R C VERNEILLAIS	NSL RUGBY		-	-
Journée 12 (R)	17 janvier 2021	NSL RUGBY	S MONTPAZIEROIS	NAVES	-	-
REPLI	24 janvier 2021					
Journée 13 (R)	31 janvier 2021	U R C AUVEZERE	NSL RUGBY		-	-
Samedi	6 février 2021	Italie - France				
Journée 14 (R)	7 février 2021	NSL RUGBY	LIMOGES EC	LAGRAULIERE	-	-
REPLI	14 février 2021	Irlande - France				
Journée 15 (R)	21 février 2021	U S EGLETONNAISE	NSL RUGBY		-	-
REPLI	28 février 2021	France - Ecosse				
Journée 16 (R)	7 mars 2021	NSL RUGBY	R C PALAISIEU	NAVES	-	-
Samedi	13 mars 2021	Angleterre - France				
Journée 17 (R)	14 mars 2021	R C DAGLANAIS	NSL RUGBY		-	-
Samedi	20 mars 2021	France - Pays de Galles				
REPLI	21 mars 2021					
Journée 18 (R)	28 mars 2021	NSL RUGBY	R C CHAMEYRAT	LAGRAULIERE	-	-

La société de chasse réunie pour son AG

Le 28 septembre, la Société communale des Chasseurs de Naves s'est réunie pour son AG. À l'ordre du jour, le rapport moral et une minute de silence observée pour saluer la mémoire des membres disparus, Paulo Leyrat et Léon Bénac. La situation sanitaire a peu impacté les activités. Le traditionnel concours de belote a réuni 40 équipes, les adhérents de la société ont participé aux marchés de pays. Seul le repas de chasse a été annulé pour cause de confinement.

Les 78 adhérents ont aussi contribué à la protection des cultures sur des parcelles endommagées par les sangliers et les corneilles. Concernant la chasse, 3 lâchers de faisans et des couples de levreaux ont été réalisés. Cette année, la société s'est vue attribuer 30 bracelets de chevreuils et elle a participé, dès le mois d'août à l'ouverture anticipée du sanglier. À ce titre, la coopération se poursuit avec la société de chasse de Tulle



concernant la battue du sanglier, ce qui est une bonne nouvelle. Enfin, le nouveau bureau a été élu. Daniel Carrias (président), Ludovic Baldinho (vice-président), Marc Lagarde (secrétaire), Géraldine Veytizou (secrétaire adjointe), Michel Merckx (trésorier) et Michel Mons (trésorier adjoint). Rappelons que la carte est gratuite pour le premier permis.

Siel Bleu, « activité physique et nutrition »

Tous les jeudis de 11h à 12h, salle St Martial à Naves, venez découvrir et pratiquer deux approches complémentaires pour préserver son autonomie. Au programme : activités physiques adaptées et sensibilisation pour une bonne alimentation. Une participation financière pour les 23 séances sera demandée. **Pour plus de renseignements, contacter Bettina au 06 86 28 02 89**



Navy danse, demandez le programme !



Sandra Bouysson, Présidente.
 Tel : 06 07 64 49 23
 mail : navydanse@gmail.com

PLANNING COURS DE DANSE 2019/2020
 Salle polyvalente de Naves (19460)
 Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 19h à 20h

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 S	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 S	15 S	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 D	17 J	17 S	17 M	17 S
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 L	24 S	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 V	26 S	26 S	26 M	26 L	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 M	29 M	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 S	31 M	31 J	31 S	31 D	31 M	31 M	31 S	31 L	31 M	31 J	31 S

3 Périodes de 9 séances + 1 Période de 8 séances

- Dances En Ligne
- Rock N'Roll
- Tango
- Kizomba

- Cotisation annuelle adhésion Assoc Nav'Y Danse : 15€
- Prix au cours : 6€ /personne ou 10€ /couple

OUI !! pour LES FEUILLES MORTES

L'association Les Chandarers du pays de Naves conseille à tous de garder le masque mais lève le voile sur la question qui vous habite depuis de longs mois : OUI à l'organisation de la randonnée des feuilles mortes.

Nous souhaitons vous permettre de découvrir des parcours inédits déjà préparés pour la rando de l'an dernier, annulée pour cause d'intempéries.

Cette annulation vous a permis d'apprécier le sens des responsabilités de notre association. C'est une garantie d'une organisation 2020 pour laquelle nous aurons optimisé les critères liés à la sécurité sanitaire.

Le port du masque sera obligatoire au départ et à l'arrivée. Des modifications sont cependant à noter pour cette version 2020. Nous n'accepterons que les pré-inscriptions. Le ravitaillement sera en version « light », individualisé mais il appartiendra à chacun de le rendre convivial. Il ne sera malheureusement pas possible de vous proposer un repas mais un food truck sera à disposition pour vous préparer un encas : hamburger, frites, qui accompagnera le pot de l'arrivée.

Nous maintenons l'organisation de la randonnée mais bien évidemment nous appliquerons les consignes qui nous seront données si la situation sanitaire devait évoluer.

Une nouveauté, l'accueil et le départ se feront à la salle polyvalente du pré Bourru dans le bourg.

Rejoignez-nous en toute confiance pour profiter des points de vue au soleil levant nimbé par les brumes matinales et redécouvrir les couleurs chatoyantes des arbres de notre commune.

Inscrivez cette randonnée du 11 novembre sur votre agenda et « À bientôt » sur nos chemins !

Nous répondons à vos interrogations

Pour plus de renseignements :

mail : chandarers.naves@gmail.com,

Site : www.chandarers.org,

www.facebook.com/ChandarersNaves.

RENDEZ-VOUS SALLE POLYVALENTE DU PRE BOURRU, dans le bourg.



Le Groupe d'Amateurs en Géologie de Naves poursuit ses activités

Créé le 14 juillet 2000, le GAGN (Groupe d'amateurs en Géologie de Naves) regroupe 58 adhérents passionnés de géologie. « Notre objectif, explique Jacques Ceron, Président, est avant tout d'observer, de découvrir de prospecter d'amasser roches, minéraux et fossiles pour sauvegarder et valoriser notre patrimoine voué à disparaître. »

Pour cela le GAGN organise de nombreuses animations chaque année, à commencer par la traditionnelle bourse d'échange, dont la 15^{ème} édition a été annulée en septembre pour les raisons sanitaires que nous connaissons.

Mais l'activité du GAGN ne s'arrête pas là, chaque mois, des ateliers (sciage-polissage, micro minéralogie, etc.) sont organisés à l'espace Puyaubert vers 14h. Le prochain rendez-vous est donné le 2 octobre pour l'Assemblée générale.

Des sorties mensuelles sont également proposées. Elles sont de deux natures : soit « découverte » pour découvrir des phénomènes géologiques particuliers ou « de recherche » pour récolter roches, minéraux ou fossiles selon l'orientation du jour.

Les adhérents animent également « l'Espace Géologique Louis Puyaubert » avec l'aide de la municipalité. Cet Espace, placé sous le haut patronage du Muséum National d'Histoire

Naturelle de Paris, est ouvert aux visites sur rendez-vous. Il permet de découvrir l'exceptionnelle collection du Dr Puyaubert.



Chaque année, le GAGN anime un atelier à l'occasion de la Fête de la Science à Tulle ou à Ussel afin d'initier les enfants à cette science passionnante. Si vous êtes curieux, n'hésitez pas à passer la porte !

**Pour plus de renseignements, www.gagn.fr
Jacques Ceron, 06 87 34 72 68, j.ceron19@orange.fr**

Le Petit Cabaret continue malgré la crise

Depuis bientôt 17 ans, Le Petit Cabaret de Naves propose fin novembre / début décembre un spectacle à son public. Pour chaque membre de la troupe, ce spectacle, qui est l'aboutissement de longs mois d'écriture, de travail et de répétitions, représente évidemment l'objectif à atteindre en fin de saison, mais c'est surtout un formidable moment de convivialité, et de rire, de trac, de tout un mélange d'émotions très fortes avec lesquelles nous fabriquons de fabuleux souvenirs, et que nous attendons tous avec impatience et excitation...

Malheureusement, en ce début d'année le coronavirus est arrivé, et reste toujours présent à ce jour. Malgré le confinement, la commission écriture du Petit Cabaret a continué à travailler à distance et a écrit ce qui aurait dû être le spectacle 2020, mais cette situation inédite et contraignante pour tout le monde nous a interdit toute forme de réunions et de répétitions pendant de trop longs mois pour que nous puissions envisager sereinement de présenter celui-ci cette année. Ainsi, à son grand regret, Le Petit Cabaret de Naves a pris la décision de reporter ce spectacle 2020 à l'année 2021, à la fois à cause d'un manque de visibilité de la situation pour les mois à venir, mais surtout pour avoir le temps de le préparer



dans les meilleures conditions.

Cependant, l'association ne compte pas rester inactive toute une année, et pour combler ce manque, elle va continuer à travailler sur des ateliers chant et théâtre jusqu'à la fin de la saison 2020 dans l'optique de présenter au public, si la situation le permet, une soirée théâtre dans les mois de mars ou avril 2021. Nous recommencerons alors une saison 2021 que nous espérons tous la plus « normale » possible. À bientôt. Le Petit Cabaret de Naves.

<http://le-petit-cabaret-de-naves.net>

Rencontres et Dédicaces présente ses nombreuses actions

L'association R&D a pour projet et ambition la promotion du livre et de la lecture, par l'organisation de conférences et dédicaces, lectures publiques et l'organisation d'un concours de nouvelles.

Autour de quelles actions ?

La proposition de spectacles pour découvrir des textes (pièces de théâtre, lectures) et l'organisation de rencontres avec des auteurs (conférence avec dédicaces, foire du livre, ateliers lecture et écriture dans des écoles sous la conduite d'auteurs). Par l'organisation de la foire du livre « Mille et une pages » selon le principe un auteur, un livre de l'année, les lecteurs rencontrent, échangent et peuvent faire dédicacer leurs ouvrages par les auteurs. De nombreux événements sont rattachés à la Foire : conférence d'ouverture, séances de discussions, puis de dédicaces. Le projet à dimension communautaire implique divers établissements de la communauté d'agglomération en ce qui concerne les interventions d'auteurs auprès des élèves : Groupe scolaire de Naves (tous niveaux), Collège de Seilhac (2 classes), Lycée E. Pisani de Naves (2 classes), Lycée E. Perrier de Tulle (spécialité littéraire). Il est à noter que les auteurs sont pour partie des auteurs édités par des maisons d'édition régionales, mais, aussi des auteurs à succès. Des auteurs nationaux manifestent un intérêt certain pour notre manifestation.

L'association est également relais pour le prix des lecteurs corréziens, organisé par la BD 19 (Bibliothèque départementale de la Corrèze) s'appuyant sur le réseau des médiathèques. Avec le concours de la bibliothèque départementale, nous diffusons son programme et assurons une rencontre-débat avec les auteurs sélectionnés pour le prix des lecteurs corréziens.

Cette démarche est la résultante du partenariat initié aux termes de la convention qui lie l'association Rencontres et Dédicaces à la bibliothèque départementale, sous l'égide du Conseil Départemental.

Enfin, l'association organise un concours de nouvelles (prix pour les collégiens et les lycéens ; prix pour les auteurs amateurs ; prix pour les auteurs édités ou auto-édités).

En tout, ce sont 150 personnes (comptage) qui ont participé aux conférences de ces dernières années qui ont accueilli :

- Marcel Conche, philosophe ;
- Marie-Hélène Lafont, romancière, prix Goncourt de la nouvelle ;
- Gilles Clément, jardinier-paysagiste, philosophe ;
- Henri Pena-Ruiz, philosophe ;
- Daniel Herrero, barde et philosophe du rugby.

Pour plus de renseignements, Président : André Estrade, www.foiredulivrenaves.over-blog.com, rencontresdedicaces@gmail.com



Vive les vacances avec Elan !!!

C'est avec toujours autant de bonne humeur que l'équipe d'Elan accompagnée de ses nouveaux bénévoles a accueilli plus de 130 enfants pendant l'été. L'équipe de professionnels a réussi à lier protocole sanitaire et bien-être des enfants.

C'est avec le traditionnel discours de bienveillance et sa chorégraphie dynamique que débutent les journées bien remplies des enfants de Naves et des communes alentour. Avec au programme de nombreux intervenants qui ont fait découvrir aux enfants de nouvelles disciplines : tir à l'arc, langue des signes, ateliers diététiques, slackline, sculpture sur ballon, création de maquettes, cirque...

Sans oublier les partenariats (hôpital de

Tulle, Ehpad de Naves, ligue de l'enseignement) et tous les projets d'animations artistiques, culturels et sportifs quotidiens. Le plaisir se poursuit jusqu'au goûter avec la découverte de produits bio et locaux !

L'association très impliquée dans la transmission de nombreuses valeurs travaille autour de la valorisation et de l'estime de soi, « clés de la réussite et de l'émancipation de nos futurs citoyens ». Découvrez toutes les autres actions bienveillantes sur le site <http://elan-naves.fr/>

C'est avec un accueil personnalisé et dans un cadre paisible au cœur de la nature que vous pouvez retrouver les équipes d'Elan dès les prochaines vacances au centre de Lestrade fraîche-

ment rénové ! (de 7h30 à 19h Possibilité de demi-journée avec ou sans repas.)

Pour plus de renseignements 06 61 30 50 75 ou elan.navés@gmail.com



Animation cet été

Les Amis de la Vignotte réouvrent

Après de longs mois d'inactivité, réouverture du club « Les Amis de la Vignotte » le mercredi 9 septembre 2020, avec bien entendu toutes les mesures des règles sanitaires.

- le club est ouvert à toutes les personnes désireuses de passer un moment agréable à la salle Martial de Naves, tous les mercredis après-midi de 14h à 17h.
- plusieurs ateliers sont proposés : belote, jeux de société, initiation à l'ordinateur ou tout simplement pour « papoter »...un goûter est également proposé. ...

- Venez vous renseigner sur place tous les mercredis après-midi ou au **05 55 26 02 29**.
- Nous organisons des repas pour les adhérents du club. Le premier, cette année, sera le samedi 17 octobre 2020, ainsi que le traditionnel repas de Noël le 12 décembre 2020.
- Nous essayons également de faire des sorties d'un jour ou plus, pour lesquelles nous nous joignons à d'autres clubs.



Rentrée sur les chapeaux de roues pour l'EBM

L'Entente des Basses Monédières, le club de tennis de table des Communes de Chamboulive, Naves et Seilhac a repris ses activités. Les rendez-vous proposés sont :

- les mardis, entraînement à Naves pour les adultes à 20h;
- les vendredis, entraînement à Naves pour les jeunes (à partir de 7 ans) à 18h30 ;
- les vendredis, matchs à Chamboulive ou Naves à 20h30;
- Dimanche, entraînements ouverts à tous à Seilhac dès 10h. L'association regroupe de nombreux jeunes et 3 équipes seniors, l'équipe première évolue en pré-régional !

Pour tous renseignements, contact : 06 70 48 27 18 ou bassesmonedieres@gmail.com

Naves Basket Club, c'est parti !

Le Club de Naves, composé d'une équipe senior féminine remercie la mairie car les travaux en cours au Lycée agricole prive le club de l'accès au gymnase. Pour permettre une continuité des activités, la Mairie a trouvé une solution temporaire : les entraînements ont donc lieu les mardis et jeudis à Corrèze à 19h et les vendredis à Laguenne à 20h. Le club est ouvert aux seniors, à partir de 18 ans.

En parallèle, le projet d'ouverture d'une école de basket a été repoussé d'une année. Elle devrait donc voir le jour à la rentrée 2021. Cette école sera accessible aux enfants à partir de 4 ans. Et cela tombe plutôt bien puisque les jeunes Navarois pratiquent déjà ce sport à l'école !

Pour tous renseignements, contacter **Cassandra Rouane** au **06 17 74 08 45** et retrouvez toutes les actus sur facebook (facebook.com/NavesBasketClub) et instagram (navesbasket)



École Marcel Estrade : une rentrée sereine

Très attendue, la rentrée scolaire navaroise s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Entre gestion du protocole sanitaire, cantine bio, aide aux devoirs remise en place et réorganisation de l'accueil de la garderie, les nouveautés sont nombreuses. On vous explique tout !

Au 1^{er} septembre, 173 enfants ont été accueillis au sein de l'école maternelle et primaire, Marcel Estrade, dans les conditions sanitaires exigées par le Gouvernement fin août. Bien entendu, ces dernières peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la pandémie. Toutes les dispositions nécessaires seront prises afin que l'éducation de nos enfants soit assurée dans les meilleures conditions de travail pour les enseignants et le personnel communal.

Pour une rentrée sereine !

Afin d'offrir un cadre d'apprentissage adapté, l'aide aux devoirs a été remise en place dès le 14 septembre les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h. Les élus assureront, à tour de rôle, l'aide aux devoirs jusqu'à l'arrivée de Luna Charbonnel, volontaire service civique à compter du 1^{er} octobre. Elle aura pour mission l'aide aux devoirs, la garderie municipale et des animations à la cantine. En parallèle, pour une meilleure organisation de la garderie, les deux salles d'accueil sont dorénavant situées côte à côte.

Des repas de qualité et durables !

La loi EGalim prévoit, en 2022, d'atteindre 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques. Dès cette rentrée, la municipalité a souhaité valoriser les producteurs locaux tout en les incitant à s'orienter vers une production bio.

Les services de la chambre d'agriculture Corrèze ainsi que ceux d'Interbio Nouvelle Aquitaine, se sont investis avec Sylvie Madelmont afin de proposer des repas équilibrés et sains, tout en favorisant l'éducation ali-

mentaire et la lutte contre le gaspillage. Un programme d'investissement avec l'achat d'armoires frigorifiques, la mise en place d'un local épicerie et d'une légumerie permet de confectionner des repas à partir de produits bruts. Le besoin d'un second à la cantine ainsi que d'une aide à la garderie a permis de créer un temps partiel.

Bien évidemment, bien manger ne signifie pas payer plus cher ! Grâce à des achats auprès des producteurs locaux, sans intermédiaire, la municipalité est garante des coûts.

Elle soutient activement nos producteurs qu'ils soient navarois, corréziens ou de Nouvelle Aquitaine afin de proposer des repas équilibrés et sains aux enfants de l'école tout en favorisant leur éducation alimentaire et la lutte contre le gaspillage. En septembre nous atteignons 75% !



Jour de rentrée à l'école Marcel Estrade

Les effectifs

- 21 élèves soit 18 PS et 3 TPS avec Stéphanie GAUTHIER,
- 21 élèves en MS avec Marie-Ange COMBES,
- 16 élèves en GS avec Christine LARNAUDIE,
- 25 élèves en CP avec Séverine LAFOND,
- 23 élèves en CE1 avec Franck BOUILLAGUET, directeur et Anne-Sophie CHEMIN,
- 20 élèves en CE2 avec Séverine SOULARUE,
- 25 élèves en CM1 avec Isabelle BOYER,
- 22 élèves soit 5 CM1 et 17 CM2 avec Nadine VAN

Pour suivre les actualités de l'école :

<https://blogsenclasse.fr/19-naves-ecole-primaire-estrade/>



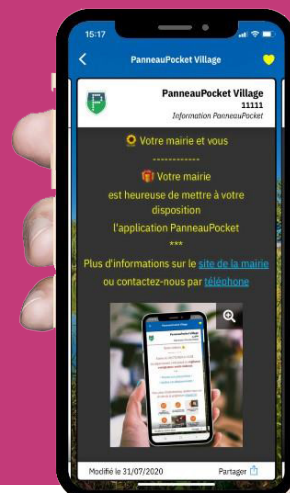
Panneau Pocket, restez informé

Une application gratuite à installer sur votre téléphone.

En quelques clics, vous recevrez instantanément, par notification, des alertes et informations qui concernent notre commune : alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, changements d'horaires de la mairie, de l'agence postale et de la médiathèque, date du conseil municipal, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune.

Alors téléchargez dès maintenant l'application PanneauPocket et mettez Navas en favoris.

Si vous souhaitez recevoir des informations du Conseil Municipal par mail, envoyez un message à mairiedenaves@gmail.com afin de compléter le formulaire d'autorisation.



Tribune de la majorité

L'équipe N.A.V.E.S. vous remercie pour votre confiance lors des élections municipales.

Nous renouvelons tout notre soutien et toute notre amitié à la famille de Laurent Lenoir, initiateur de ce projet depuis plus de deux ans.

Nous ne pouvons pas envisager, dans l'immédiat, d'organiser des remerciements à la population en raison de la crise sanitaire. Nous le ferons lorsque cela sera autorisé.

Vos quinze élus, auxquels nous associons nos cinq colistiers non élus, sont au travail. Avec la volonté de vous faire participer à nos décisions, vous pourrez **intégrer une des commissions** citées, page 16. Vos sollicitations lors du porte-à-porte seront programmées dans la mesure du possible. Le trésorier principal nous a fourni une **analyse financière**.

Le non-remplacement des agents communaux pendant la dernière mandature a contribué à la bonne gestion financière au détriment de services aux habitants (suppression de l'aide aux devoirs, réduction des plages horaires mairie et agence postale, ...).

Tribune de l'opposition

Les Navaraises et Navarois se sont mobilisés et exprimés le dimanche 28 juin. Nous remercions l'ensemble de nos électeurs pour leur soutien et pour leur accueil lors de nos différentes rencontres.

Notre reconnaissance va particulièrement à notre ancienne Maire, Huguette Madelmont, investie et dévouée à Naves depuis de nombreuses années, à Maurice Bar, qui a mêlé son destin avec celui de sa commune sur une génération. Nous souhaitons à la nouvelle majorité une mandature aussi riche que la précédente, en fédérant les solidarités et en maîtrisant le budget de fonctionnement pour investir. Nous veillons à vous proposer une opposition **constructive, vigilante et à votre écoute**.

Nous travaillons pour présenter **nos projets constructifs** à la majorité, comme celui d'offrir 2 visites gratuites à l'exposition de Sarran « Tintignac, 2 000 ans et 1 jour » à l'ensemble des Navarois, dont le déplacement sera pris en charge par la commune.

Première surprise : une lettre du maire en date du 23 juin 2020, cinq jours avant le 2^{ème} tour des élections. Elle annonçait aux locataires des logements communaux, particuliers et professionnels, la **gratuité des loyers de mars à juin**. À quelques jours près, cette proposition aurait pu être discutée entre nouveaux élus. Le montant global est de 15 000 €. Par respect de l'engagement, nous avons voté à l'unanimité cette gratuité lors du conseil municipal du 10 juillet.

Deuxième surprise : le **gestionnaire des loyers communaux** a fait faillite en avril 2019. Depuis cette date et jusqu'en février 2020 au changement de gestionnaire, aucun loyer n'a été reversé à la commune qui en avait mandaté le paiement. Cette recette attendue de 25 559,93 € ne pourra pas être récupérée ! Ce montant devra être porté en non-valeur dans les comptes de la commune.

Toute notre équipe reste accessible et s'organise pour honorer les demandes de rendez-vous en mairie.

La **distribution du Naves Infos** est réalisée par vos élus, une occasion de rester proches de ses habitants.

Claudine Heiderich

Nous sommes des élus **vigilants** sur les choix pour la commune de Naves :

- s'assurer d'un bon fonctionnement de l'école et de sa rénovation,
- poursuivre l'entretien des bâtiments municipaux,
- proposer des produits frais et locaux à la cantine,
- coordonner une offre de soin adaptée et le maintien des services,
- continuer les plans d'investissement dans la réhabilitation des réseaux d'eau et d'éclairage public.

À votre écoute, vous pouvez nous contacter par le biais du secrétariat de la mairie. Notre groupe d'élus se réunit tous les premiers vendredis du mois et est en contact régulièrement avec le M. le Maire pour s'informer et participer à la vie communale.

Enfin, malgré les circonstances, nous vous souhaitons une belle rentrée avec toujours confiance dans l'avenir. La Covid 19 est toujours présente et nous devons nous protéger et protéger les autres : la commune dispose d'un stock de masques que l'ancienne municipalité a su constituer.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Naissances

- Léo Guyot, le 3 août,
- Louise Margaux Enea Le Tout, le 5 août 2020

Félicitations !

Mariages

- Didier, Robert Sagot et Alexandra Auxiliadora Barbosa Carlos, le 4 septembre 2020,
- Guillaume Bassaler et Amélie, Marie, Mélanie Vinchon, le 5 septembre 2020

Tous nos vœux de bonheur !

Décès

- Marie-Jeanne Treille, veuve Dampeyroux, le 11 juin 2020,
- Claude Cuzange, le 13 juin 2020,
- Marguerite Paulette Chastang, veuve Bordes, le 2 juillet 2020
- Anna, Janine Regnier, veuve Peyrafort, le 3 juillet 2020,
- Luc, Gaston, Jules Peter, le 14 juillet,
- Marthe, Louise Laliron, veuve Perrier, le 15 juillet 2020,
- Lucien, Raymond Maugein, le 15 juillet 2020,

- Alfred, René Beysserie, le 22 juillet,
- Marie-Louise Mas, le 23 juillet 2020,
- Léon, Jean, Baptiste Benac, le 25 juillet 2020,
- Louise Sabourdy, veuve Pommet, le 31 juillet 2020,
- Marie-Augustine, Gisèle Faugeras, veuve Bel, le 1^{er} août 2020,
- Monique, Joséphine, Valentine Dubois, veuve Bourdet, le 1^{er} août 2020,
- Jean, Paul, Henri Lacheze, le 26

août 2020,

- Simone, Antoinette Perrier épouse Borie, le 2 septembre 2020,
- Germaine, Marcelle Bugeat veuve Degeorgis, le 3 septembre 2020

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles

Parce qu'impliquer les habitants et acteurs locaux dans les grands projets de Naves nous semble utile pour répondre aux besoins et attentes, nous souhaitons instaurer une gouvernance collégiale et participative.

Sous quelle forme ?

8 Commissions Participatives pourraient être constituées, composées d'habitants, d'entrepreneurs, d'associations, d'élus référents-animateurs, etc. Réunies deux à trois fois par an, leurs objectifs seraient de réfléchir aux grandes orientations, à l'émergence et à la priorisation des actions concrètes à mettre en œuvre.

Voici les 8 commissions envisagées

1. Gérard CAPEL et Géraldine VEYIZOU : Aménagement, travaux, signalétique, bâtiments communaux
2. Anne-Marie BRUNERIE, Clément VERNEDAL et Julia BEDESEM : Développement durable, transition énergétique
3. Hervé LONGY, Claudine HEIDERICH et Michel MERCKX : Bâtiment école
4. Fabienne LATOUR-LEYRAT et Fabien MINIER : Aménagement numérique
5. Geneviève SEIGNOLLES et Karine MALGUID-PARLANGE : So-

lidarité, affaires sociales

6. Michel MERCKX, Pierre-Jean POMMET et Karine MALGUID-PARLANGE : Jeunesse, sports

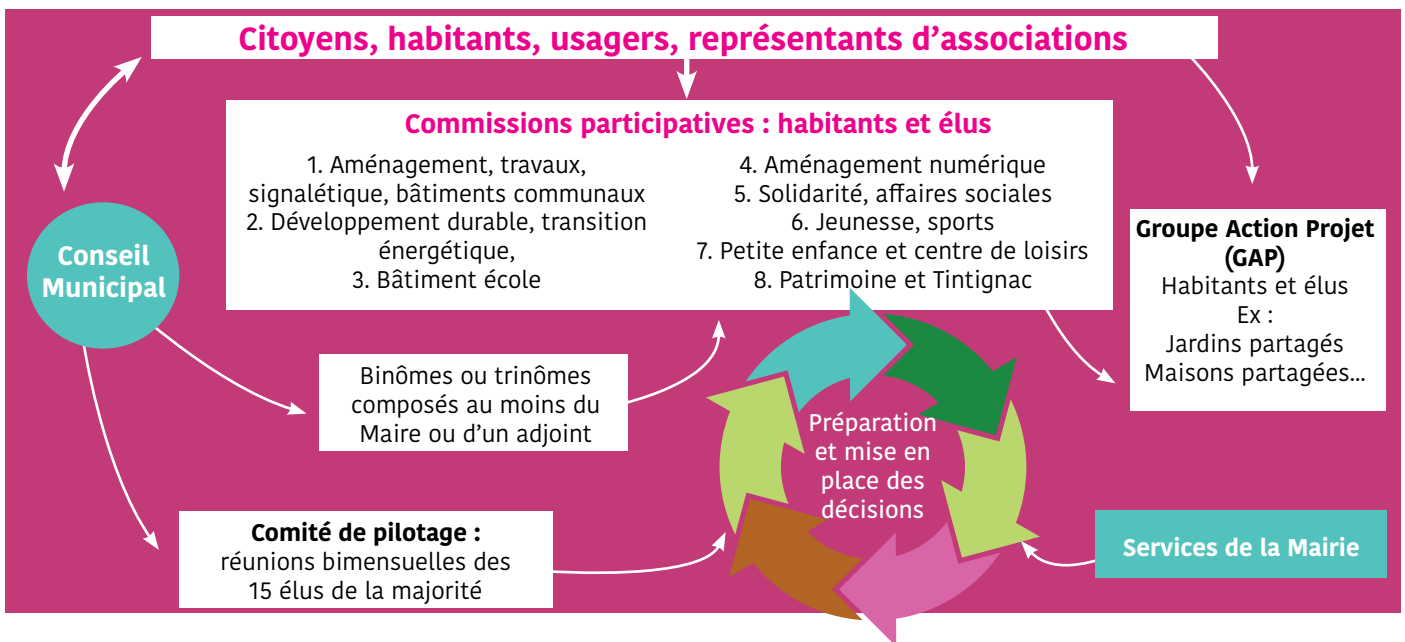
7. Michel MERCKX et Christiane ARNOULT : Petite enfance et centre de loisirs

8. Hervé LONGY et Jean-Bernard ESTRADÉ : Patrimoine et Tintignac

En parallèle, des groupes action projet (GAP) de taille limitée émaneront des commissions. Ils auront l'objectif de préparer et mettre en œuvre une action concrète définie en commission, comme par exemple les jardins partagés, l'entraide sociale, l'éclairage nocturne... Les décisions finales seront prises lors des Conseils Municipaux.

Comment s'inscrire ?

C'est simple ! Il suffit de déposer un courrier à la mairie, d'envoyer un email à mairiedenaves@gmail.com ou s'inscrire directement lors de la journée portes ouvertes que nous allons organiser **le Samedi 17 Octobre après-midi à la salle polyvalente du Pré Bourru**. Dans le strict respect des gestes barrières, cet événement sera l'occasion d'échanger ensemble sur les commissions.



Un éco lieu sport et nature pour tous !

Il y a 6 ans, un travail important de consultation des habitants avait été réalisé dans l'optique de définir un projet d'aménagement de la zone de l'étang.

À l'issu des consultations, un parcours santé, un bike park, une liaison douce, des jardins partagés avaient été imaginés et validés puisque le projet était finalisé dans son montage technique et financier. Il ne restait plus qu'à le finaliser. La précédente équipe municipale n'a pas souhaité reprendre ce dossier qui au-delà de l'aménagement urbain permet de dynamiser le bourg.

Le dossier a donc été ressorti de son placard pour une mise en œuvre rapide.

« Il répond à un besoin d'échanges et de partages, explique Pierre-Jean Pomet. Par ailleurs, il s'adresse à tous les habitants dont les jeunes (école, lycée clubs sportifs) avec un parcours santé d'1,8 kilomètres qui démarrera de la boulangerie jusqu'à la Geneste ; d'une liaison douce de l'aire de jeux au stade pour que les personnes âgées puissent se promener en toute sécurité ; d'un bike park pour les nombreux vététistes de Naves et des environs.



Sur le terrain avec Pierre Vergne et Vincent Bonnet de « Volcan du Cantal et Station du Lioran »

Ce projet entend également développer et préserver la nature, la santé et tout simplement le bien-être de tous. Parce que ce projet est avant tout le vôtre tout au long de ses phases, les habitants seront consultés pour apporter leurs idées.